

**Syndicat
Intercommunal
du Service Public de
l'Eau
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du 01 février 2022**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni dans la salle des fêtes de PAYZAC premier février deux-mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 25 janvier 2022
janvier 2022

Date de l'affichage : 25

Nombre de membres en exercice : 19
présents : 17

Nombre de membres

Etaient présents : PASCAL Florent, ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, PRADIER Éric, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, AUBERT Julien, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

Etaient excusés : TOUREL Jean-Luc, DOLADILLE Monique

Etait invité : François COULANGE, Maire de Payzac

Participaient à la réunion : Bruno CHEROUX, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Josy LAURENT

**Objet : Avant-projet de travaux pour programmation 2022 -
Renouvellement et renforcement de réseau d'assainissement et
création d'une station d'épuration - Le Village commune des
Assions
CS202202004**

Le Président informe l'assemblée que le présent avant-projet décrit les travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'assainissement au village, ainsi que la réalisation d'une station d'épuration en lits plantés de roseaux que le Syndicat compte engager sur la commune des ASSIONS. Le réseau en place au niveau du hameau est ancien. L'exutoire de ce réseau est une fosse « toutes eaux » située sur une parcelle située en contrebas du village. La surverse de cette fosse est en rejet direct dans le milieu naturel sans traitement secondaire.

Dans la suite des travaux engagés pour améliorer la qualité des rejets sur l'ensemble de son territoire, le Syndicat souhaite renouveler ce réseau et également créer un véritable système d'épuration.

Mr le Président demande à Mr CHEROUX, responsable d'étude ingénierie du SISPEC de présenter l'avant-projet. Cet avant-projet présente une tranche ferme et une tranche optionnelle qui prolonge le projet vers l'Ouest pour assainir les habitations situées entre le croisement de la Toure et le quartier du Bosc.

L'estimation de la dépense est de 331 000 € HT de travaux (honoraires, acquisitions imprévus et divers compris).

Envoyé en préfecture le 09/02/2022

Reçu en préfecture le 09/02/2022

Affiché le

ID : 007-250700770-20220201-CS202202004-DE

Après en avoir débattu, Le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents de valider l'avant-projet, tranche optionnelle comprise, d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès du Département de l'Ardèche, de l'Etat et de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

dessus,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-

Pour extrait certifié conforme à Les Vans,
Le Président,
Jean-Marc MICHEL.